

RCS : MEAUX
Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00759
Numéro SIREN : 432 337 269
Nom ou dénomination : OMEGA III

Ce dépôt a été enregistré le 05/11/2018 sous le numéro de dépôt 11809

Désignation de l'entreprise : OMEGA III Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 1 | 2 |

Adresse de l'entreprise : 5 RUE DE COURTALIN 77700 MAGNY LE HONGRE Durée de l'exercice précédent : 1 | 2 |

Numéro SIRET : 4 3 2 3 3 7 2 6 9 0 0 0 4 2 Néant

Exercice N clos le : 3 | 0 | 0 | 9 | 2 | 0 | 1 | 7 |

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement AB	581	581	
	Frais de développement AC			
	Concessions, brevets et droits similaires AD			
	Fonds commercial (I) AE			
	Autres immobilisations incorporelles AF			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AG			
	Terrains AH	50 000		50 000
	Constructions AI	310 000	162 414	147 586
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AJ			
	Autres immobilisations corporelles AK	25 893	22 669	3 225
Immobilisations en cours AL				
Avances et acomptes AM				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence AN				
Autres participations AO	3 770		3 770	
Créances rattachées à des participations AP	760 020		760 020	
Autres titres immobilisés AQ	100		100	
Prêts AR	269 877		269 877	
Autres immobilisations financières AS	7 267		7 267	
TOTAL (II) AT	1 427 508	185 663	1 241 844	
ACTIF CIRCULANT STOCKS *	Matières premières, approvisionnements AU			
	En cours de production de biens AV			
	En cours de production de services AW			
	Produits intermédiaires et finis AX			
	Marchandises AY			
	Avances et acomptes versés sur commandes AZ			
	Clients et comptes rattachés (3) BA			
ACTIF CIRCULANT CRÉANCES *	Autres créances (3) BB	12 000		12 000
	Capital souscrit et appelé, non versé BC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)			
ACTIF CIRCULANT DIVERS	Disponibilités BD			
	Charges constatées d'avance (3) BE	2 234		2 234
TOTAL (III) BF	14 235		14 235	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) BG			
	Primes de remboursement des obligations (V) BH			
	Ecart de conversion actif (VI) BI			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) BJ	1 441 742	185 663	1 256 079

Renvois : 1 - Dont déduit au bilan : CP 7 267 3 - Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2017

Désignation de l'entreprise **OMEGA III**Néant

Exercice N

		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 37.000.....)	DA	37 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	3 700
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EI)	DG	
	Report à nouveau	DH	(455 092)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(69 523)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	(483 916)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	5 438
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	1 566 912
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	124 056
	Dettes fiscales et sociales	DY	34 949
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	3 770
Autres dettes	EA	4 870	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)	EC	1 739 995	
Écarts de conversion passif *	(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 256 079	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 739 995	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	5 438	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Exercice N			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue	} biens *	FD	FE	FF
			} services *	FG	FH
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK	FL
	Production stockée *			FM	
	Production immobilisée *			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS	
	Variation de stock (marchandises) *			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	22 498
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	6 613
	Salaires et traitements *			FY	
CHARGES D'EXPLOITATION	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *	GA	14 933
			- dotations aux provisions	GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *	GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD			
	Autres charges (12)			GE	1
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	44 045
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(44 045)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	9 639
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)				GP	9 639
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	34 684
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
	Total des charges financières (VI)				GU
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(25 046)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(69 090)

Formulaire déposé en vertu de l'article 33 A
du règlement général de comptabilité

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		OMEGA III		Néant <input type="checkbox"/>		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	224	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	224	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	657	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	657	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(433)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	IJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	IK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	9 863	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	79 386	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(69 523)	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.L.)			IX	
	(ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre 7 et le joindre en annexe :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
MAJ T. FONCIERE 2016				646		
MAJ CFE 2016				11		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures		Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		OMEGA III				Néant <input type="checkbox"/>		
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
				Conséquences à la fin de l'exercice au résultat d'exploitation		Valeur des augmentations, après prise en compte des dépréciations		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ	581	D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE	KI	
CORPORELLES	Terrains			KG	50 000	KH	KJ	
	Constructions	Sur sol propre	Dans le composant I9	KJ	310 000	KK	KL	
		Sur sol d'autrui	Dans le composant MI	KM		KN	KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dans le composant M2	KP		KQ	KR		
		Dans le composant M3	KS		KI	KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels			KV	10 061	KW	KX
		Matériel de transport			KY	15 832	KZ	LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique			IB		IC	ID
		Emballages récupérables et divers			IE		IF	IG
	Immobilisations corporelles en cours			II		II	IJ	
	Avances et acomptes			IK		IJ	IM	
	TOTAL III		385 893		IN		IO	IP
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	8U
Autres participations				8I	762 630	8V	8W 1 160	
Autres titres immobilisés				IP	100	IR	IS	
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières			II	275 889	II	IV 16 702	
	TOTAL IV		1 038 619		IQ		IS 17 862	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		1 425 092		OG		OI	17 862	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Bec d'arrêté légal sur évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CO		DO	581 D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		IW	IX	
CORPORELLES	Terrains			IX		IY	IZ 50 000	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	MC 310 000	
		Sur sol d'autrui		IR		MD	ME	MF
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			IS		MG	MH	MI
				II		MJ	MK	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. aménagements divers		IU		MM	MN	MO 10 061
		Matériel de transport		IV		MP	MQ	MR 15 832
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	MT	MU
		Emballages récupérables et divers		IX		MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours			MY		NV	NB	
	Avances et acomptes			NC		NE	NF	
	TOTAL III		385 893		NY		NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			OZ		OT	OW
Autres participations				IO		OY	OZ 763 790	
Autres titres immobilisés				II		2C	2D 100	
Prêts et autres immobilisations financières				I2	15 447	2E	2F 277 144	
TOTAL IV		15 447		2I		NK 1 041 034		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		15 447		OK		OL	1 427 508 OX	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**
Exercice N clos le **3 | 0 | 0 | 9 | 2 | 0 | 1 | 7**

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SAS OMEGA III**Néant

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan ; de même, les entreprises en cause continuent à remédier chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise **OMEGA III**

Néant

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations / dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	581	EJ		EM		EN	581
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	151 047	PN	11 367	PO		PQ	162 414
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	9 366	QE	400	QF		QG	9 766
	Matériel de transport	QH	9 737	QI	3 166	QJ		QK	12 903
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	170 150	QV	14 933	QW		QX	185 083
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		0X	170 730	0P	14 933	0Q		0R	185 663

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5			R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2			S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9			T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5			U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3			V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1			W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8			X1	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	Y1			Y3					Y9	
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NI	NU			NV	
Total général (NP + NQ + NR)	NW	Total général (NS + NI + NU)		NY	Total général (NW - NY)		NZ			

CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2017

Article obligatoire - article 55 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise OMEGA III		Néant <input type="checkbox"/>			
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
Provisions pour investissement (art. 25 ^{ter} bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI	
Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
Dont majorations exceptionnelles de 50 %	D3	D4	D5	D6	
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du C.G.I.)	IJ	IK	IL	IM	
Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E	
Provisions pour renouvellement des immobilisations *					
Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation					
sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	- titres mis en équivalence	02	03	04	05
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (I) *	06	07	08	09
Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5 ^o du C.G.I.				10	

(I) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 48 II de l'annexe III au C.G.I.

Désignation de l'entreprise : **OMEGA III**Néant

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	760 020	UM	760 020	UN				
	Prêts (1) (2)		UP	269 877	UR	269 877	US				
	Autres immobilisations financières		UT	7 267	UV	7 267	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX								
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (anciennement constituée))		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	12 000		12 000				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS	2 234		2 234					
	TOTALUX		VT	1 051 399	VU	1 051 399	VV				
RENVOIS	Montant des Prêts accordés en cours d'exercice		VD	9 435							
	des Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	8 383							
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VII	5 438		5 438					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 093 155		1 093 155						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	124 056		124 056						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW								
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	34 949		34 949					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	3 770		3 770						
Groupe et associés (2)		VI	473 756		473 756						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	4 870		4 870						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		/Z									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTALUX		VY	1 739 995	VZ	1 739 995						
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	473 756				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	8 383	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052						

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Designation de l'entreprise **OMEGA III**

Néant Exercice clos le **30 09 2017**

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

				WA	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR) de l'exécutant ou des associés de son conjoint		moins part déductible		WB
				à réintégrer	WC
	Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	XE
		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	
	RA	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RB		
	WI	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2053-B, cadre III)	XX	XW 657	
	WJ	Amendes et pénalités	XZ		
		Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI		XY	
		Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)		I7	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7
Moins-values nettes à long terme	} - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu), - imposées au taux de 0 %			I8	
				ZN	
Écart de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)	} plus-values nettes à court terme plus-values soumises au régime des fusions			WN	
				WO	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3a et 211 du CGI)	SU	Zones d'entreprises (activité exonérée)	SW	
	Extrants étrangers autre que déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	WQ
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				Y1
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3
				TOTAL I	WR 657

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

				WS	69 523			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un GIE					WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2053-B-SD, cadre III)					WU			
Plus-values nettes à long terme	} - imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs				WV			
					WH			
					WP			
					WW			
					XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée				WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales	Produit net des actions et parts d'intérêts		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A	XA			
	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer				ZY			
Majoration d'amortissement					XD			
Mesures d'incitation	} Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés) (41 septies)	K9	Entreprises nouvelles (41 septies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5	XF
		PSI de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Société investissements immobiliers (art. 208 C)	K3	Zone de reconstruction de la défense (41 terdecies)	PA	
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et 44 octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F	Zone franche d'aéroport (art. 44 quatuordecies)	XC	
						Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	
Écart de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)					XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle pour investissement	X9	Créance dégradée par le report en arrière de déficit	ZI	XG			
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y2			
				TOTAL II	XH 69 523			

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	} bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)		ZL	XJ	68 866
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)			XL	
Résultat fiscal Bénéfice (ligne XN) ou déficit reportable en avant (ligne XO)			XN	XO 68 866

Désignation de l'entreprise : **OMEGA III**Néant **I. SUIVI DES DÉFICITS**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K1	651 903
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K1-K5)	K6	651 903
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	68 866
Total des déficits restant à reporter (somme K6-YJ)	YK	720 769

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTESMontant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1^{er} bis Al. 1^{er} du CGI, dotations de l'exercice

Z1

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO	

ligne WI

ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

2058-C-SD

Formulaire obligatoire

Désignation de l'entreprise **OMEGA III**

Néant

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(386 237)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserves légales - Autres Réserves	ZB	
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(68 855)		Dividendes		ZE	
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF	
					Report à nouveau		ZG	(455 092)
	TOTAL I	ØF	(455 092)			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH

DISTRIBUTIONS (ARTICLE 235 TER ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice **XV**

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice N

ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	(précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS		
	- Sous-traitance			YT		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	XQ		
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	1 211	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV		
IMPÔTS ET TAXES	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES	ST	21 287	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	22 498
	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE			YW	218	
TVA	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS	9Z	6 395	
	Total du poste correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	6 613
	- Montant de la TVA collectée			YY		
DIVERS	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	1 253	
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle soumise au titre des salaires DADS de 2016)			ØZ		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition			ØS		
	- Effectif moyen du personnel (dont : apprentis, handicapés)			YP		
	- Effectif affecté à l'activité artisanale			RL		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société			ZK	%	
	Numéro de centre de gestion agréé	XP				
				- Filiales et participations (liste au 20/01/16 prévu par art 38 II de l'ann III au CGI)		
				Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR <input type="checkbox"/>	
RÉGIME DE GROUPE	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG
	Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octes du CGI					RH
	Société - résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	Plus-values à 15 %	JK	Plus-values à 0 %	JL
			Plus-values à 19 %	JM	Imputations	JC
	Groupe - résultat d'ensemble	JD	Plus-values à 15 %	JN	Plus-values à 0 %	JO
			Plus-values à 19 %	JP	Imputations	JF
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	<input type="checkbox"/>	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ		

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Espace Formatique 2017

Formulaire obligatoire, article 53 A du code général des impôts

EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : **OMEGA III** Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* <small>(1)</small>		Valeur d'origine* <small>(2)</small>	Valeur nette réévaluée* <small>(3)</small>	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt <small>(4)</small>	Autres amortissements* <small>(5)</small>	Valeur résiduelle <small>(6)</small>
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente <small>(7)</small>	Montant global de la plus-value ou de la moins-value <small>(8)</small>	Court terme <small>(9)</small>	Long terme <small>(10)</small>			Plus-value taxable à 19 % (1) <small>(11)</small>
			19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation affectée aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements affectés aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisés	+				
17	Résultats nets de concession ou de sous-concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (2)

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)

CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)

(A)

(B)
(Ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code de procédure fiscale)

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : **OMEGA III** Néant

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ¹ ou 16,5 % ² .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 J à sexies 0 bis du CGI) ¹ .	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 J à sexies 0 du CGI) ¹ .	

¹ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
² Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
1	2	3	4
Moins-values nettes	N		
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs restant à déclarer à la clôture du dernier exercice	N+1		
	N+2		
	N+3		
	N+4		
	N+5		
	N+6		
	N+7		
	N+8		
	N+9		
	N+10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col J=S+D+E-G-H
	A 19 %, 16,5% ¹ ou à 15 %	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 J à sexies 0 du CGI)	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 J à sexies 0 bis du CGI)			
J	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs restant à déclarer à la clôture du dernier exercice	N+1					
	N+2					
	N+3					
	N+4					
	N+5					
	N+6					
	N+7					
	N+8					
	N+9					
	N+10					

* Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotés imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 J a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

† Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : OMEGA III	Néant <input type="checkbox"/>
--	--------------------------------

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice 1	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année 2	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice 5
		donnant lieu à complément d'impôt 3	ne donnant pas lieu à complément d'impôt 4	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

2059-E-SD

Formulaire obligatoire

SAS OMEGA III

Néant

Exercice ouvert le 01/10/2016

et clos le 30/09/2017

Durée en nombre de mois 1 2

Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe

I - PRODUCTION DE L'ENTREPRISE

Ventes de marchandises	OA
Production vendue - Biens	OB
Production vendue - Services	OC
Production stockée	OD
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT
TOTAL 1	OM

II - CONSOMMATION DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS

Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON
Variation de stocks (marchandises)	OO
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale	OY
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9
TOTAL 2	OJ

III - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG
-----------------------------	--------------------------	-----------

IV - COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330 CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329) SA 0

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	<input type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	
Période de référence	GY	
Date de cessation	HR	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre)

Formulaire d'annulation
du 28 de l'ann. 100 du 1/17

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)Néant

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 1 7

N° SIRET

4 3 2 3 3 7 2 6 9 0 0 0 4 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE: OMEGA III

ADRESSE (voie) 5 RUE DE COURTALIN

CODE POSTAL 77700

VILLE: MAGNY LE HONGRE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse: N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse: N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse: N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse: N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique PROUX Prénom(s) ALAIN

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 500

Naissance: Date 07/07/1953 N° Département 77 Commune CHELLES Pays FR

Adresse: N° Voie RUE DU 23 JUIN 26

Code Postal 2900 Commune PORRENTROY Pays CH

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse: N° Voie

Code Postal Commune Pays

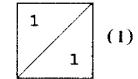
1 - Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-joints en bas à droite de cette même case.

2 - Indiquer: M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLL pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
n° 38 du 1^{er} Juin 1976 art 17-3-11

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)Néant

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 1 7

N° SIRET 4 3 2 3 3 7 2 6 9 0 0 0 4 2

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE OMEGA III

ADRESSE (voie) 5 RUE DE COURTALIN

CODE POSTAL 77700 VILLE MAGNY LE HONGRE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Denomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Denomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Denomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Denomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Denomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Denomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Denomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Denomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2017

* Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crités en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

OMEGA III
Société par actions simplifiée au capital de 37 000 euros
Siège social : 5 Rue de Courtalain, 77700 MAGNY LE HONGRE
432 337 269 RCS MEAUX

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 12 DECEMBRE 2017

Le 12 Décembre 2017,
A 10 h,

Les associés de la société OMEGA III se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 5 Rue de Courtalain 77700 MAGNY LE HONGRE, sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

~~L'Assemblée est présidée par Monsieur Bernard LEJEUNE, en sa qualité de Président de la Société.~~

Monsieur Alain PROUX, associé représentant tant par lui-même que comme mandataire le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, est appelé comme scrutateur.

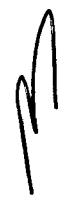
Monsieur Alain PROUX est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent au moins la moitié du capital social.

En conséquence, l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 30 septembre 2017,
- le rapport de gestion du Président,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.



Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 septembre 2017 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -69 523,39 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice	-69 523,39 euros
Solde	----- -69 523,39 euros
En totalité au compte "report à nouveau".	



al

TROISIEME RESOLUTION

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature visée à l'article L.227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.


L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président



Le secrétaire



OMEGA III
Société par actions simplifiée au capital de 37 000 euros
Siège social : 5 Rue de Courtalain, 77700 MAGNY LE HONGRE
432 337 269 RCS PARIS

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 12 DECEMBRE 2017

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -69 523,39 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice	-69 523,39 euros

Solde	-69 523,39 euros
En totalité au compte "report à nouveau".	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.



OMEGA III
Société par actions simplifiée au capital de 37 000 euros
Siège social : 8/10 rue Saint Marc, 77700 MAGNY LE HONGRE
432 337 269 RCS MEAUX

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 12 DECEMBRE 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -69 523,39 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice	-69 523,39 euros

Solde	-69 523,39 euros
En totalité au compte "report à nouveau".	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 12 décembre 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président

